

CU-BOR

Agent de préservation curatif pour le bois

Pâte

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

**AVERTISSEMENT-POISON
IRRITANT POUR LES YEUX
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL**

GARANTIE :

**Cuivre présent sous forme d'hydroxyde de cuivre à 2 %
tétraborate de sodium décahydrate 43,5%**

**NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 27621 LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES**

Contenu net:

| Nbre de sacs par boîte | Poids et dimensions, sac |
|------------------------|--------------------------|
| de 24 à 48 | 0,35 kg (30 x 28cm) |
| de 16 à 24 | 0,70 kg (30 x 56cm) |
| de 8 à 12 | 1,75 kg (76 x 56cm) |
| de 8 à 12 | 2,10 kg (91 x 56cm) |
| de 16 à 24 | 0,56 kg (30 x 45cm) |
| de 8 à 12 | 1,41 kg (76 x 45cm) |
| de 8 à 12 | 1,69 kg (91 x 45cm) |
| de 8 à 12 | 1,96 kg (107 x 45cm) |

| Nbre de sacs par boîte | Poids et dimensions, sac |
|------------------------|--------------------------|
| de 8 à 12 | 2,44 kg (107 x 56cm) |
| de 8 à 12 | 2,79 kg (122 x 56cm) |
| de 8 à 12 | 3,14 kg (137 x 56cm) |
| de 8 à 12 | 3,49 kg (152 x 56cm) |
| de 8 à 12 | 2,25 kg (122 x 45cm) |
| de 8 à 12 | 2,53 kg (137 x 45cm) |
| de 8 à 12 | 2,81 kg (152 x 45cm) |

Contenu net, boîte en vrac (pâte) 19,09 kg (15,54 L)



PO Box 707, Columbus, NE 68602 États-Unis
888-817-0131

Agent:

Timber Specialties Co.

35 Crawford Crescent, Campbellville, (Ontario) L0P1B0
905-854-2244

MODE D'EMPLOI

Afficher une copie de cette étiquette au site de traitement ou sur le véhicule de traitement mobile. Ce produit est soit un sac préfabriqué, soit une pâte conçue pour utilisation comme traitement curatif du type in situ au collet pour les poteaux de ligne de transmission en bois seulement. Ne pas installer sur des poteaux de ligne de transmission qui sont immergés, ou à la ligne d'eau. Une permission doit être obtenue du propriétaire des poteaux avant le début du traitement. Les essais en laboratoire ont révélé que ce produit peut contrôler le champignon tolérant à la créosote *Neolentinus lepideus*, le champignon tolérant au pentachlorophénol *Gloecyllum trabeum* et le champignon tolérant au CCA *Postia placenta*. L'efficacité du traitement curatif dépendra de plusieurs paramètres, y compris l'état du bois au moment du traitement, l'essence de bois, la nature du risque de pourriture ou de carie, la qualité d'exécution et enfin le traitement antérieur/subséquent. **NE PAS** appliquer ce produit de manière à ce qu'il puisse entrer en contact avec les travailleurs ou des personnes exposées fortuitement, que ce soit directement ou par le biais du brouillard de pulvérisation. Seuls des préposés à la manutention dûment protégés peuvent se trouver dans la zone de l'application pendant celle-ci. **NE PAS** appliquer ce produit directement dans des habitats d'eau douce (tels que lacs, rivières, terrains marécageux, étangs, cuvettes de prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et zones humides), ni des habitats estuariens/marins. **NE PAS** contaminer les réserves d'eau d'arrosage ou d'eau potable ni les habitats aquatiques en nettoyant de l'équipement ou en éliminant des déchets. Comme ce produit n'est pas enregistré pour le contrôle des organismes parasitaires dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour contrôler les organismes parasitaires aquatiques. **NE PAS** l'appliquer sur du bois qui doit être utilisé dans l'eau. Pour appliquer l'agent de préservation curatif pour le bois CU-BOR en sac, débayer le sac autour du poteau à une profondeur de 40 cm. Il peut être nécessaire d'excaver jusqu'à 50 cm sous le niveau du sol dépendamment de l'étendue de la pourriture. La stabilité du poteau ne doit pas être compromise par l'excavation. Consulter un professionnel pour obtenir des conseils à cet égard. Nettoyer à la brosse métallique la surface, et la débarrasser de la terre adhérente / de toute partie de bois endommagée. Pour appliquer l'agent de préservation curatif pour le bois CU-BOR, mesurer avant tout la circonférence du poteau. Choisir un sac d'agent de préservation curatif pour le bois CU-BOR qui est de 6 à 12 cm plus long que la circonférence du poteau. Déplier le sac d'agent de préservation curatif pour le bois CU-BOR, et le poser à plat. Utiliser un couteau à cran de sûreté pour entailler les lignes pointillées du sac, en prenant soin de ne pas couper à travers la pellicule protectrice externe à l'endos. (Sceller toute perforation accidentelle avec du ruban renforcé.) Ne pas couper sur les pointillés là où il y a chevauchement du sac. Envelopper la partie excavée du poteau avec le sac, lignes pointillées coupées à côté de la partie du bois maintenant apparente. Le sac devrait être installé de manière à couvrir au moins la surface du bois à 10 cm sous le dernier signe apparent de pourriture, sans dépasser une profondeur de 50 cm sous le niveau du sol, et à 8 cm au-dessus du collet. On peut utiliser plus qu'un sac dans les cas spéciaux comme à flanc de colline ou sur un remblai. Après avoir appliqué le sac, envelopper sa partie supérieure avec un ruban renforcé large, en laissant celui-ci chevaucher, et agraffer ou clouer le sac près de sa partie supérieure, au-dessus du joint. Remblayer ensuite, et tasser la terre fermement, en créant un bombement arrivant à moins de 2,6 cm de la partie supérieure du sac. Ne pas remblayer au-dessus du haut du sac. La partie au-dessus du sol de la zone traitée doit être protégée par des moyens mécaniques adéquats afin de ne pas endommager le sac et/ou pour empêcher des personnes, des animaux familiers ou des animaux de ferme d'accéder à l'agent de préservation. Pour appliquer l'agent de préservation curatif pour le bois CU-BOR en pâte, appliquer une épaisseur de 1,5 mm (1/16 po) à 6,0 mm (1/4 po) sur l'extérieur du poteau ou de l'élément de bois d'œuvre. L'application type sur un poteau va de 7,5 cm (3 po) au-dessus du collet à 45,5 cm (18 po) en dessous, et plus bas là où l'on soupçonne une pourriture plus étendue. L'application sur des poteaux devant être restaurés devrait couvrir toute la longueur des systèmes de réparation du type enveloppant. L'équipement requis pour l'application broyée se limite à des brosses ayant un manche d'au moins 1 mètre de longueur. Envelopper la zone à traiter avec une membrane étanche à l'humidité en polyéthylène d'une épaisseur non inférieure à 2 mm. Remblayer et tasser le sol fermement. La partie au-dessus du sol de la zone traitée doit être protégée par des moyens mécaniques adéquats afin de ne pas endommager la membrane étanche à l'humidité en polyéthylène et/ou pour empêcher des personnes, des animaux familiers ou des animaux de ferme d'accéder à l'agent de préservation.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS

DANGERS POUR LES HUMAINS ET LES ANIMAUX DOMESTIQUES. Nocif si avalé. Provoque une irritation aux yeux. ÉVITER tout contact avec les yeux. Sensibilisant cutané potentiel. Se laver à fond, au savon et à l'eau après toute manutention. L'agent de préservation curatif pour le bois CU-BOR devrait être utilisé seulement pour traiter du bois N'ayant AUCUN RISQUE :

- d'un contact direct avec de l'eau potable, ni de devenir un composant délétère de l'eau potable;
- d'être utilisé dans :
 - la construction résidentielle;
 - l'entreposage/la production d'aliments/d'aliments pour les animaux, ou le logement des animaux;
 - le matériel de terrains de jeu.
- d'entrer en contact prolongé avec la peau.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) : Pour appliquer le sac prêt à l'emploi : porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistants aux produits chimiques. De plus, pour appliquer comme pâte à appliquer à la brosse, porter des gants à manchette résistants aux produits chimiques, un tablier résistant aux produits chimiques, des lunettes à coques ou un écran facial, des chaussettes et des chaussures résistantes aux produits chimiques durant la préparation, l'application et le nettoyage. Utiliser un respirateur à cartouche filtrante dans les lieux mal ventilés.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT : Ce produit est toxique pour les poissons et les organismes aquatiques. Ne pas appliquer directement dans l'eau, dans des aires où des eaux de surface sont présentes ni dans des aires intertidales sous le niveau moyen des hautes eaux. **NE PAS** contaminer les réserves d'eau d'arrosage ou d'eau potable ni les habitats aquatiques en nettoyant de l'équipement ou en éliminant des déchets.

DANGERS PHYSIQUES OU LIÉS AUX PRODUITS CHIMIQUES : Utiliser seulement avec une ventilation adéquate.

ENTREPOSAGE : Ne pas contaminer l'eau, les aliments pour consommation humaine ou les aliments pour animaux en entreposant ou en éliminant ce produit. Entreposer le produit dans son contenant d'origine seulement. Ne pas entreposer avec des engrais, des aliments pour consommation humaine et des aliments pour animaux. Si le produit a été accidentellement déversé ou s'il fuit, éliminer la source du déversement ou de la fuite. Récupérer tout liquide qui s'est échappé. Épancher une matière absorbante, puis la ramasser et la jeter dans des contenants. Ensuite, aux endroits précis, laver la zone du déversement au détergent et à l'eau.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS SUR LA TOXICITÉ : Traiter selon les symptômes. Éviter l'alcool.

ÉLIMINATION

- Éliminer le contenant de carton conformément à la réglementation provinciale.
- Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
- Rendre le contenant inutilisable.
- Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.